

## **Compte-rendu du comité de quartier Centre**

**Mercredi 23 novembre 2022**

**Salle Pidoux de la Maduère**

### **Sujets d'intérêt général :**

#### **Sécurité**

Le Commandant Pezet, du Commissariat de Juvisy, est intervenu pour sensibiliser la population aux réflexes à avoir pour lutter contre les cambriolages, mais aussi pour éviter les arnaques en tout genre (vol fausse identité, démarchages sauvages, etc.).

#### **Concertation sur le franchissement de la Seine en liaisons douces au niveau du pont de la Première Armée Française**

Conformément aux engagements pris par Madame le Maire, une présentation des deux scénarios proposés par le Département de l'Essonne pour aménager le pont dit « de Draveil » a été faite lors du comité de quartier. Les habitants présents ont assisté à une projection des deux projets proposés (scénario A trois voies de circulation automobile en alternat dynamique – scénario B élargissement du pont par encorbellement), leur coût ainsi que leurs avantages et inconvénients respectifs. Il a été rappelé aux habitants qu'une exposition informative était installée à l'espace Marianne et qu'ils étaient invités à déposer une contribution sur le site Internet créé pour l'occasion par le Département. Madame le Maire a indiqué que la Ville ferait elle aussi une contribution pour soutenir le scénario B.

#### **Présentation de la situation de Juvisy au sein de l'intercommunalité EPT Grand-Orly Seine Bièvre en marge des économies financières et énergétiques**

Madame le Maire s'est longuement attardée sur la situation financière de la commune alors que la Ville doit elle aussi faire face à l'inflation et à l'augmentation des tarifs des énergies. Lamia Bensarsa Reda a rappelé que la bonne gestion financière de Juvisy depuis 2014 permet de faire face à ces dépenses supplémentaires contraintes plus facilement que de nombreuses autres communes, tout en continuant à investir sans augmenter le communal des impôts. Cependant, les difficultés de gestion de notre intercommunalité et son train de vie, cumulés au contexte économique et énergétique international, font apparaître de véritables craintes pour l'avenir aux élus juvisiens quant au maintien du service public. Madame le Maire a rappelé que le rôle de l'EPT est majeur dans notre quotidien en soulignant la liste des compétences déléguées à l'intercommunalité (voirie, réseaux, gestion des déchets, éclairage public, équipements culturels et sportifs, centre de supervision urbain...). Pour exemple, la Ville de Juvisy verse plus de 4 millions d'euros (soit 15% du budget communal) à l'EPT au titre du Fonds de Compensation des Charges Transférées (FCCT).

## **Sujets spécifiques :**

### **Vibration dues à la circulation automobile sur l'avenue de la Terrasse**

Des habitants de l'avenue de la Terrasse ont interrogé le Maire, les élus présents et les services municipaux sur leur préoccupation de résoudre les problèmes de vibration dus à la circulation des véhicules, notamment des bus, à trop vive allure. Alors que la Ville a déjà renforcé la signalétique rappelant la zone 30 et a demandé à la Police municipale d'effectuer des contrôles radars, Madame le Maire a proposé d'organiser une rencontre de rue spécifique avant le printemps.

### **PLU : quid du quartier Pasteur-Hoche ?**

En réponse à une question posée par un habitant, Madame le Maire a confirmé qu'une réunion spécifique à ce secteur aurait lieu avant le printemps 2023 comme cela avait été indiqué lors de la réunion publique urbanisme du 7 décembre 2021. En outre, Madame le Maire a également rappelé que la révision de notre PLU suivait son cours malgré quelques retards dus à la gestion administrative de ce dossier par les services de l'Etat.

### **Garage clandestin de la rue du Docteur Vinot**

Depuis plusieurs mois, une activité de garage automobile rue du Docteur Vinot a vu le jour en toute illégalité. Madame le Maire a rappelé que les établissements de mécanique relevaient d'une réglementation spécifique de la Préfecture. Dès l'ouverture de ce garage, la Ville s'est opposée à cette activité qui nuit aux habitants et aux services de secours. À la demande du Maire, les services préfectoraux ont été alertés depuis le début. La Police municipale a dressé plus de 190 PV pour infractions au code de la route et à la réglementation sur le stationnement.

### **Déclaration de catastrophe naturelle**

Des habitants de l'avenue Paul Sumien demandent le soutien de la Ville pour recenser les habitations touchées par les épisodes de sécheresse qui provoquent des fissures lors de la rétractation des sols argileux. En lien avec la Ville de Savigny-sur-Orge, Madame le Maire a répondu favorablement à cette demande et a indiqué que la Ville accompagnerait les habitants concernés dans leurs démarches auprès des assurances.

### **Quels sont les résultats de l'enquête publique relative à de la future cité de santé ?**

Madame le Maire a indiqué que les conclusions de l'enquête publique relative à la création de la future cité de santé Korian sur le site de l'actuel hôpital confirment la validité du projet. L'instruction des dossiers administratifs par les services de l'Etat ayant pris du retard explique le décalage du démarrage du chantier.

### **Suppression d'une place de stationnement rue Rouget de Lisle**

La résidence Central Plaza, construite entre la rue d'Estienne d'Orves et la rue Rouget de Lisle, a été livrée il y a quelques mois. Ses habitants se sont rapprochés de la Ville pour demander s'il était possible de retirer deux places de stationnement côté Rouget de Lisle qui gênent la sortie de leurs véhicules et des piétons. Accompagnée des services techniques, Madame Virginie Falguières a déclaré qu'elle se rendrait sur les lieux afin de trouver une solution pérenne à cette problématique.